

Informations sur la formation	
ENA ID	16706
Titre	Principes et pratiques entourant la Loi concernant les soins de fin de vie – bloc 1
Principaux objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Résumer les changements législatifs découlant de la <i>Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives</i>; • Comprendre l'encadrement législatif entourant l'aide médicale à mourir (AMM) • Distinguer les processus liés aux demandes contemporaines et aux demandes anticipées d'AMM; • Comprendre son rôle et le rôle des différents professionnels de la santé par rapport à l'AMM.
Description sommaire	Le premier bloc de cette formation, d'une série de quatre blocs, s'adresse à l'ensemble des professionnels de la santé et des services sociaux concernés par l'aide médicale à mourir (AMM). Il contient trois modules d'activité : le module 1 explore l'encadrement législatif qui guide la pratique de l'AMM au Québec en 2024. Le module 2 aborde les processus entourant une demande contemporaine d'AMM, alors que le module 3 traite de la demande anticipée d'AMM.
Mots clés sur le contenu	Démence, Rôle aide médicale à mourir AMM, palliatif, demande anticipée
Programme/service	Soins de santé généraux
Sous-programme/service	Aide médicale à mourir
Clientèle	<p>Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires : infirmière, infirmière clinicienne et praticienne, inhalothérapeute, perfusionniste, infirmière auxiliaire, externe en soins infirmiers, externe en inhalothérapie</p> <p>Technicien et professionnel de la santé et des services sociaux : technicien de la santé, professionnel de la santé, technicien des services sociaux, professionnel des services sociaux, externe en technologie médicale</p> <p>Personnel d'encadrement : hors cadre, cadre supérieur, cadre-médecin, cadre intermédiaire, temporaire en situation de gestion</p> <p>Autre : pharmacien, biochimiste clinique,</p>

	physicien, sage-femme, bénévole, étudiant, autre (personnel du centre de recherche, médecin, etc.)
Dates de conception ou de mise à jour	2024/10/25
Durée de la formation	3 h 00
Modalité de diffusion	En ligne asynchrone («e-learning» à partir d'un logiciel auteur, de Moodle ou autoportante : animation, didacticiel, tutoriel, vidéo, webinaire enregistré)
Établissement ou direction	Ministère de la Santé et des Services sociaux
Équipe FCP responsable	CIUSSS de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke